

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ**

Nbre de Conseillers : 09

En exercice : 09 L'an deux mille vingt-trois le 17 janvier à 20H00
Présents : 08 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 08 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 08 de ses séances
Contre : 00 Date de la convocation : 04 janvier 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 05 janvier 2023
Présents : ANDRE Michèle, BRON Karine, CAPDEVILLE Alain, CHANGEUX Anna,
DREYER Guy, MARTINEZ Guy, NOUGUES André, ROUX Gérard,
Absents : ARNAUNE Julien,
Procuration :

Mr ROUX Gérard a été nommé secrétaire

OBJET : Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.

Mme le Maire indique aux membres de l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder, avant le vote du Budget Primitif 2023, aux inscriptions de crédits en dépenses d'investissement.

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mr le Maire peut, jusqu'à l'adoption du Budget, et, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Constatant que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2022 s'élevaient à 1108644 Euros (déduction faite des remboursements d'emprunts s'élevant à 44369 €), que le quart de ces crédits représente 277161 Euros.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles budgétaires afin de permettre à Mme le Maire de liquider et de mandater des dépenses avant l'adoption du Budget de l'exercice 2023.

Il est proposé au Conseil :

D'autoriser Mme le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses sur les comptes suivants et pour les montant précisés ci-dessous :

- 21312 opération 123 Travaux Ecole	5 425.00 €
- 2315 opération 147 Trvx protection chutes rochers	17 545.00 €
- 2132 Opération 184 piscine electrodes	2 055.00€
- 2132 opération 184 Piscine changement pompe	5 487.00 €
- 21318 opération 200 Rénovation bâtiments religieux	104 125.00 €
- 21568 opération 238 Sécurité remplacement Vanne canal	8 856.00 €
- 2132 opération 193 Bâtiments communaux volets appart Lez	3 400.00 €
- 2313 opération 179 Travaux lac de Géry (sinistre)	20 000.00 €
Total	166 893.00 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses sur les comptes et pour les montant précisés ci-dessus :

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

La Maire par Intérim
Anna CHANGEUX

